Envoyé en préfecture le 18/06/2020 Reçu en préfecture le 18/06/2020

Affiché le NCAISE

ID: 069-216902569-20200611-V_DEL_200611_23-DE





COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES **DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de 11 juin 2020

Compte rendu affiché le 17 juin 2020

Date de convocation du conseil municipal le 5 juin 2020

Présidente : Madame Hélène GEOFFROY, La Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Ahmed CHEKHAB

Membres présents à la séance :

GEOFFROY, Pierre **DUSSURGEY**, Kaoutar Hélène DAHOUM, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA. Nassima KAOUAH. Jacques ARCHER, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine JACOB. ARAZ, Philippe ZITTOUN, Nordine Harun GASMI. Mustapha USTA, Charazède GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Stéphane BERTIN, Christine BERTIN, Marie-Emmanuelle SYRE

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Eliane DA COSTA à Christine BERTIN Virginie COMTE à Matthieu FISCHER Jean-Michel DIDION à Stéphane BERTIN Pierre BARNEOUD à Kaoutar DAHOUM Armand MENZIKIAN à Stéphane GOMEZ Nawelle CHHIB à Nordine GASMI Christiane PERRET FEIBEL à Hélène GEOFFROY

<u>Membres absents:</u>

Ahmed CHEKHAB, Liliane BADIOU, Myriam MOSTEFAOUI, Morad AGGOUN, Saïd YAHIAOUI, Batoul HACHANI, Nadia NEZZAR, Mourad BEN DRISS, Bernard **GENIN**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	34

Objet:

Dotation politique de la ville 2016 -Repositionnement des crédits sur l'opération de construction du GS Katherine Johnson

V_DEL_200611_23

Envoyé en préfecture le 18/06/2020

Reçu en préfecture le 18/06/2020

Affiché le

ID: 069-216902569-20200611-V_DEL_200611_23-DE

Rapport de Monsieur GOMEZ

Mesdames, Messieurs,

Envoyé en préfecture le 18/06/2020 Reçu en préfecture le 18/06/2020

Affiché le

ID: 069-216902569-20200611-V_DEL_200611_23-DE

Dans le cadre de la dotation politique de la ville (DPV) 2016, dont le montant total attribué à la ville de Vaulx-en-Velin a été de 1.584.000 euros, 749.600 euros avaient été fléchés sur l'opération de construction du groupe scolaire Cartailhac.

Les négociations en matière foncière pour la construction de ces deux écoles ont été menées parallèlement. Pour la construction du groupe scolaire Katherine Johnson, celles-ci ont abouti avec l'acquisition d'un terrain situé à l'angle des rues Alexandre Dumas et André Chenier, autorisée par le Conseil municipal du 7 février 2017. L'acquisition du Groupe Scolaire Cartailhac a abouti en 2019.

Ainsi afin de ne pas perdre le bénéfice des 749.600 euros, la ville devait débuter l'opération dans les deux ans suivant l'année d'attribution de la DPV, soit fin 2018, avec une prorogation possible d'un an. L'année 2018 a ainsi donné lieu à une négociation avec le Ministère de la Ville et les services de l'État pour repositionner les crédits de la DPV 2016 sur l'opération de construction du groupe scolaire Katherine Johnson. Ceci a été accepté en 2019 par le ministère en charge de la politique de la ville. Avec la prorogation d'un an acceptée, l'opération de construction du groupe scolaire Katherine Johnson a pu démarrer courant 2019 avec la certitude d'un report de ce financement au titre de la DPV 2016.

Afin de finaliser le dossier, il convient désormais de valider l'opération et son plan de financement. Pour rappel, le groupe scolaire Katherine Johnson est construit au sud de la commune, dans le secteur du projet urbain partenarial Gimenez. Il est doté de 15 classes maternelles et élémentaires, d'espaces dédiés à la restauration scolaire et au logement du gardien, d'espaces dévolus au périscolaire ainsi que des espaces extérieurs.

Le montant total de l'opération est de 10.000.000 euros HT.

Le plan de financement est le suivant :

Total financement	10 000 000,00 €
Autofinancement	2 000 000,00 €
Sous-total financements externes	8 000 000,00 €
Financement PAE/PUP	6 950 400,00 €
Dotation politique de la ville (DPV) 2016	749 600,00 €
Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2019	300 000,00 €

En conséquence, je vous propose :

- ▶ d'approuver le présent rapport et l'opération de construction du groupe scolaire Katherine Johnson ;
 - ▶ de valider le plan de financement de l'opération.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 18/06/2020 Reçu en préfecture le 18/06/2020 Affiché le

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Considérant la nécessité de finaliser le dossier relatif au repositionnement des crédits de la DPV 2016 initialement prévus pour le financement de la construction du groupe scolaire Cartailhac sur l'opération de construction du groupe scolaire Katherine Johnson, ;

Entendu le rapport présenté le 11 juin 2020 par Monsieur Stéphane Gomez , 4^{ème} adjoint délégué à la politique de la Ville, à l'urbanisme, aux déplacements urbains, aux grandes écoles et à l'économie ;

Après avoir délibéré, décide :

- ▶ d'approuver le présent rapport et l'opération de construction du groupe scolaire Katherine Johnson ;
 - ▶ de valider le plan de financement de l'opération suivant :

2 000 000,00 €
8 000 000,00 €
6 950 400,00 €
749 600,00 €
300 000,00 €

Nombre de suffrages exprimés : 34	
Votes Pour : 28	
Votes Contre : 0	
Abstention : 6	
Sans participation : 0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 11 juin 2020 et signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY